

Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
de Boulogne-sur-Mer

Canton
de Boulogne Sud

**MAIRIE
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE
(62360)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N°2019-37**

DATE DE CONVOCATION
30/06/2019

L'an deux mil dix neuf,
Le 04 juillet 2019 à 19 heures.

DATE D’AFFICHAGE
05/07/2019

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean Michel DEGREMONT, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS

Etaient présents :

Mr Dominique NAVET, Me Fabienne PRIMA , Michel QUANDALLE,
Mr Alain FIX, Mr Bernard MOUSSAY , Jean Pierre FLOUR, Me Valérie
DRANSART , Mme Béatrice BOULY, Mme AUGÉ Michèle, Mr Guy
PETIT, Michel CLABAUT

Présents [12]
Votants [18]
Exprimés [18]

Excusé(s) :

Mme Sophie MEURDESOLF donne pouvoir à Michel QUANDALLE
Mr Jean DIDIER donne pouvoir à Fabienne PRIMA
Catherine VANDEKERKHOVE donne pouvoir à Alain FIX
Marie-Françoise LECAILLE, donne pouvoir à Dominique NAVET
Mr David NOEL donne pouvoir à Béatrice BOULY
Me Michèle CAFFIER donne pouvoir à Jean Michel DEGREMONT

Absent :

Mr Bernard GRARE

Formant la majorité des Membres en exercice.

Mme Béatrice BOULY est nommée secrétaire de séance

Objet : TARIFS ACTIVITES ENFANTS MERCREDI

Jean Michel DEGREMONT propose de fixer les tarifs des ateliers des enfants fréquentant les différentes activités proposées par la commune de La Capelle Les Boulogne. Ces tarifs sont calculés en fonction du nombre de séance sur l'année pour fixer un tarif à la séance comme nous le demande le logiciel informatique qui va gérer en ligne les activités et les tarifs cantine.

TARIFS CAPELLOIS :

- 1 atelier – 36 mercredis – Prix à l'année 90.00 € - Prix à la séance 2.50 €
- 2 ateliers – 36 mercredis – Prix à l'année 165.00 € - Prix à la séance 4.60 €
- 3 ateliers – 36 mercredis – Prix à l'année 225.00 €- Prix à la séance 6.30 €
- 4 ateliers – 36 mercredis – Prix à l'année 300.00 €- Prix à la séance 8.30 €

TARIFS EXTERIEURS :

- 1 atelier – 36 mercredis – Prix à l'année 120.00 € - Prix à la séance 3.40 €
- 2 ateliers – 36 mercredis – Prix à l'année 225.00 €- Prix à la séance 6.30 €
- 3 ateliers – 36 mercredis – Prix à l'année 315.00 € - Prix à la séance 8.80 €
- 4 ateliers – 36 mercredis – Prix à l'année 405.00 €- Prix à la séance 11.25 €

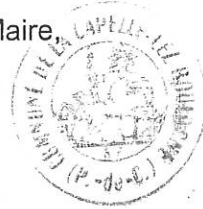
A 18 voix Pour, 0 voix Contre, 0 Abstention le conseil municipal est favorable aux tarifs des activités du mercredi pour les enfants Capellois et extérieurs.

Conseil Municipal : les Membres présents.
Fait et délibéré les jour mois, et an susdit :

Fait à La capelle Les Boulogne

Le 04 Juillet 2019

Le Maire,



Jean Michel DEGREMONT

DÉPOSÉ A LA
SOUS-PRÉFECTURE

LE

11 JUIL. 2019

